

Question orale de Madame Christine Defraigne à Monsieur Marcourt sur la  
vente de la participation de la Région Wallonne dans Arcelor.

Monsieur le Ministre, récemment, l'Echo relatait votre brillante intervention au Cercle de Wallonie sur l'avenir économique de notre région. A lire le quotidien économique, je m'aperçois que vous n'avez pas je cite "de tabou idéologiques" concernant la vente des parts détenues par la Région Wallonne dans le capital d'Arcelor.

C'est avec soulagement donc que j'apprends que vous êtes ouvert à un désengagement de la Région dans le sidérurgiste, même si vous ne vous prononcez que sur retrait partiel. Sûrement est-ce pour vous éviter les foudres, injustifiées à mes yeux, des travailleurs. Soit mais si vous voulez ne garder qu'une seule action symbolique au lieu de 20 millions de titres inutiles ce sera une autre bonne nouvelle.

Je me permets donc de vous demander puisque, si ce n'est malheureusement pas pour aujourd'hui vous nous dites que vous comptez mettre en vente tout ou partie de cette participation un jour :

- Quelle part de sa participation dans Arcelor, le Gouvernement Wallon compte-t-il vendre, lorsqu'il estimera que le moment sera venu ?
- Quelle est la logique sous-jacente aux analyses financières et stratégiques de la SOGEPa qui, comme vous l'avez déclaré, "ne concluent nullement sur la nécessité de vendre maintenant"?
- Comment comptez-vous utiliser les fonds dégagés par la vente de cette participation estimée à près de 400 millions d'euros.
- Enfin, je me permets de vous demander votre sentiment sur la proposition faite par une personne qui connaît très bien la sidérurgie wallonne, si pas LA personne qui connaît le mieux ce dossier, Monsieur Jean Gandois qui proposait il y a peu d'attribuer 2/3 de ces fonds à la région liégeoise pour en assurer la reconversion.